

Ce document est conforme à la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses d'OSHA (29 CFR 1910.1200), au SIMDUT 2015 du Canada qui comprend la Loi sur les produits dangereux (LPD) amendée et le Règlement sur les produits dangereux (RPD), et à la norme NMX-R-019-SC-2011 du Mexique.

**1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE****Identificateur de produit SGH****Nom du produit** Mothers California Gold Instant Detailer**Autres moyens d'identification****Code(s) du produit** 08202, 08204, 08205, 08216, 08224, 38216**Synonymes** aucune**Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation****Utilisation recommandée** Soins de voiture**Utilisations déconseillées** Aucun renseignement disponible**Renseignements sur le distributeur****Adresse Fournisseur**  
MOTHERS POLISHES WAXES  
CLEANERS  
5456 Industrial Drive  
Huntington Beach, CA 92649  
TEL: 714-891-3364  
FAX: 714-893-1827**Société**  
MOTHERS POLISHES WAXES CLEANERS  
5456 Industrial Drive  
Huntington Beach, CA 92649  
TEL: 714-891-3364  
FAX: 714-893-1827**Numéro de téléphone d'appel d'urgence****Téléphone en cas d'urgence** No de téléphone de Chemtrec : 1 800 424-9300 (aux États-Unis) ou +1 703 527-3887 (à l'extérieur des États-Unis)**2. IDENTIFICATION DES DANGERS****Classification**

Ce document est conforme à la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses d'OSHA (29 CFR 1910.1200) aux États-Unis, au SIMDUT 2015 du Canada qui comprend la Loi sur les produits dangereux (LPD) amendée et le Règlement sur les produits dangereux (RPD), et à la norme NMX-R-019-SC-2011 du Mexique

Non classé.

**Éléments pour les étiquettes****Mot indicateur**  
aucune**Dangers physiques et pour la santé non classés ailleurs**  
Sans objet.

**Déclarations sur la sécurité**

- Aucune.

**Autres informations**

Aucun à notre connaissance.

**3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS**

Nom Chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Alcool isopropylique	67-63-0	<10	-	-

**4. PREMIERS SOINS****Description des mesures requises pour les premiers secours**

<b>Contact avec les yeux</b>	Bien rincer à l'eau abondante, y compris sous les paupières. Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.
<b>Contact avec la peau</b>	Laver la peau avec de l'eau et du savon. Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.
<b>Inhalation</b>	Amener la victime à l'air libre.
<b>Ingestion</b>	Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.

**Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés**

<b>Symptômes/effets les plus importants</b>	Aucun à notre connaissance.
---	-----------------------------

**Indication de consultation médicale immédiate et du traitement spécial requis si nécessaire**

<b>Notes au médecin</b>	Traiter en fonction des symptômes.
-------------------------	------------------------------------

**5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

<b>Agents extincteurs appropriés</b>	Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.
--------------------------------------	---

<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	Pas d'information disponible.
---	-------------------------------

<b>Dangers spécifiques du produit</b>	Pas d'information disponible.
---------------------------------------	-------------------------------

**Données sur les risques d'explosion**

<b>Sensibilité à un choc mécanique</b>	Aucune.
<b>Sensibilité à une décharge statique</b>	Aucune.

<b>Équipement de protection et précautions pour les pompiers</b>	Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection.
--	---

**6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL**

**Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

**Précautions personnelles** En cas de déversement, faire preuve de prudence, car la substance peut rendre les surfaces très glissantes.

**Précautions environnementales**

**Précautions environnementales** Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Voir la section 12 pour d'autres informations écologiques.

**Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage**

**Méthodes de confinement** Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

**Méthodes de nettoyage** Endiguer. Enlever avec un absorbant inerte. Nettoyer soigneusement la surface contaminée. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination

**7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE****Précautions pour une manipulation sécuritaire**

**Manutention** Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec les yeux.

**Condition d'entreposage sécuritaire, incluant toute incompatibilité**

**Entreposage** Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé.

**Produits incompatibles** Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

**8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE****Paramètres de contrôle****Directives relatives à l'exposition**

Nom Chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Alcool isopropylique 67-63-0	STEL: 400 ppm TWA: 200 ppm	TWA: 400 ppm TWA: 980 mg/m <sup>3</sup> (vacated) TWA: 400 ppm (vacated) TWA: 980 mg/m <sup>3</sup> (vacated) STEL: 500 ppm (vacated) STEL: 1225 mg/m <sup>3</sup>	IDLH: 2000 ppm 10% LEL TWA: 980 mg/m <sup>3</sup> TWA: 400 ppm STEL: 500 ppm STEL: 1225 mg/m <sup>3</sup>

*ACGIH TLV : Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux - valeur limite d'exposition. OSHA PEL : Administration de la sécurité et de la santé professionnelle - limites d'exposition admissibles. NIOSH IDLH: Danger immédiat pour la vie ou la santé*

**Autres directives relatives à l'exposition** Limites annulées révoquées par la décision de la cour d'appel dans AFL-CIO v. OSHA, 965 F.2d 962 (11e Cir., 1992).

**Sécurité intégrée appropriée**

**Mesures techniques** Douches  
Points de lavage des yeux  
Systèmes d'aération

**Mesures de protection individuelle, tels qu'équipements de protection individuelle**

**Protection des yeux/du visage** Lunettes de protection chimique.  
**Protection de la peau et du corps** Gants de protection.  
**Protection respiratoire** Aucun équipement de protection n'est nécessaire dans des conditions d'utilisation

normales. En cas de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation, une aération ou une évacuation peut s'avérer nécessaire.

**Mesures d'hygiène**

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Renseignements sur les propriétés physiques et chimiques de base

<b>État physique</b>	Liquide.	<b>Aspect</b>	Blanc. Clair,
<b>Odeur</b>	Fragrance.	<b>Seuil de perception de l'odeur</b>	Pas d'information disponible.

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques/ - Méthode</u>
<b>pH</b>	7-8	Aucun à notre connaissance
<b>Point de fusion/intervalle de fusion</b>	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
<b>Point d'ébullition/intervalle d'ébullition</b>	94 °C / 201.2 °F	Aucun à notre connaissance
<b>Point d'éclair</b>	> 105 °C / 221 °F	Aucun à notre connaissance
<b>Taux d'évaporation</b>	donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>		
<b>limite supérieure d'inflammabilité</b>	Donnée non disponible	
<b>limite inférieure d'inflammabilité</b>	Donnée non disponible	
<b>Pression de vapeur</b>	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
<b>Densité de vapeur</b>	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
<b>Densité relative</b>	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
<b>Densité</b>	1.0204	Aucun à notre connaissance
<b>Solubilité dans l'eau</b>	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
<b>Solubilité dans d'autres solvants</b>	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
<b>Coefficient de partage (n-octanol/eau)</b>	donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
<b>Température de décomposition</b>	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
<b>Viscosité</b>	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
<b>Propriétés d'inflammabilité</b>	Non Inflammable	
<b>Propriétés explosives</b>	Donnée non disponible	
<b>Propriétés comburantes</b>	Donnée non disponible	

### Autres informations

<b>Teneur en COV (%)</b>	<3
--------------------------	----

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<b><u>Réactivité</u></b>	donnée non disponible
<b><u>Stabilité chimique</u></b>	Stable dans les conditions recommandées de stockage.
<b><u>Possibilité de réactions dangereuses</u></b>	Aucun dans des conditions normales de traitement.
<b><u>Polymérisation dangereuse</u></b>	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
<b><u>Conditions à éviter</u></b>	Ne pas congeler. Chaleur, flammes et étincelles.
<b><u>Produits incompatibles</u></b>	Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.
<b><u>Produits de décomposition dangereux</u></b>	Oxydes de carbone

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES



	1000 mg/L (Desmodosmus subspicatus)	LC50 96 h: = 9640 mg/L flow-through (Pimephales promelas) LC50 96 h: > 1400000 µg/L (Lepomis macrochirus)		
--	-------------------------------------	--	--	--

**Persistance et dégradabilité** Pas d'information disponible.

**Bioaccumulation** Pas d'information disponible.

Nom Chimique	Log Poctanol/eau
Alcool isopropylique	0.05

**Mobilité** Pas d'information disponible.

**Autres effets nocifs** Pas d'information disponible.

### 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

**Méthodes d'élimination** Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux.

**Emballages contaminés** Éliminer conformément à la réglementation locale.

**Codes de déchets dangereux de la Californie** 331

Ce produit contient une ou plusieurs substances qui sont répertoriées par l'état de Californie comme des déchets dangereux.

Nom Chimique	Déchets dangereux de la Californie
Alcool isopropylique	Toxic Ignitable

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

**DOT** Non réglementé

**TMD** Non réglementé

**MEX** Non réglementé

**IATA** Non réglementé

**IMDG/IMO** Non réglementé

### 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

#### Règlements internationaux

**Substances appauvrissant la couche d'ozone** Sans objet

**Polluants organiques persistants** Sans objet

#### Déchet dangereux

Nom Chimique	Convention de Bâle (déchets dangereux)
Alcool isopropylique	Y42

**La Convention de Rotterdam (consentement éclairé préalable)** Sans objet

**Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires (MARPOL)** Sans objet

#### Inventaires internationaux

**TSCA**  
**LIS/LES** Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire  
Est conforme à (aux)

**Légende**

**TSCA** - États-Unis - Article 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

**LIS/LES** – liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

**Réglementations fédérales des États-Unis**

Section 313 du Titre III du « Superfund Amendments and Reauthorization Act » de 1986 (SARA). Ce produit contient un produit ou des produits chimiques qui sont soumis aux exigences de rapport du « Act and Title 40n » du Code de règlements fédéraux, Partie 37:

Nom Chimique	No. CAS	% en poids	SARA 313 - valeurs du seuil %
Alcool isopropylique	67-63-0	<10	1.0

**SARA 311/312 Catégories de dangers**

Si ce produit satisfait les critères de déclaration de l'EPCRA 311/312 Tier II à la norme 40 CFR 370, consulter la section 2 de cette FDS pour des classifications appropriées. Selon le règlement modifié à 40 CFR 370, la déclaration selon l'EPCRA 311/312 Tier II pour l'année civile 2017 devra correspondre aux classifications de danger mises à jour.

**Loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act)**

Ce produit ne contient aucune substance réglementée comme polluant conformément au Clean Water Act (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42).

**CERCLA**

Ce produit, comme fourni, ne contient aucune substance réglementée comme substance dangereuse selon le Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (CERCLA) (40 CFR 302) ou le Superfund Amendments and Reauthorization Act (SARA) (40 CFR 355). Il peut y avoir des exigences spécifiques au niveau, local, régional ou provincial concernant les déversement de ce produit.

**Réglementations des Etats****Proposition 65 de la Californie**

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la proposition 65.

**Règlement d'état sur le droit à l'information aux États-Unis**

Le « X » signifie que les ingrédients sont indiqués dans la liste du droit de savoir de l'état.

Nom Chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie	Illinois	Rhode Island
Alcool isopropylique	X	X	X		X

**États-Unis Informations sur les étiquettes EPA**

Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA Sans objet

**16. AUTRES INFORMATIONS**

**NFPA** Danger pour la santé 1 Inflammabilité 1 Instabilité 0 Dangers physico-chimiques N/A

**HMIS** Danger pour la santé 1 Inflammabilité 1 Danger physique 0 Précautions individuelles B

Préparée par Intendance de produit  
23 British American Blvd.  
Latham, NY 12110  
1-800-572-6501

Date d'émission 31-août-2018  
Date de révision 31-août-2018  
Note de révision Nouveau format régional.

**Clause de non-responsabilité**

---

Les renseignements fournis dans cette fiche signalétique sont exacts selon nos connaissances, nos renseignements et notre opinion à la date de sa publication. Les renseignements donnés sont conçus seulement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés seulement au produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, sauf si spécifié dans le texte.

**Fin de la fiche signalétique**